Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 54 (1928)

Heft: 9

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

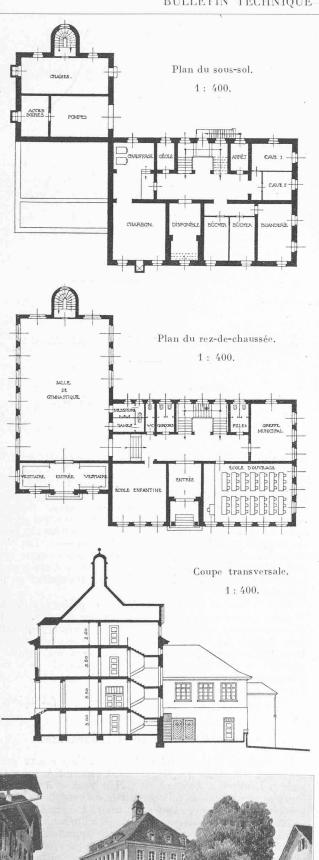
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

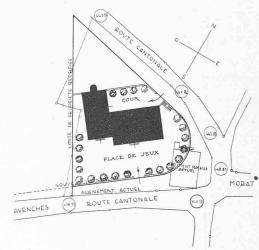
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

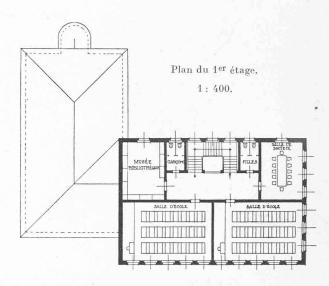
Download PDF: 10.12.2025

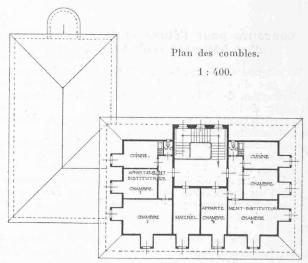
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





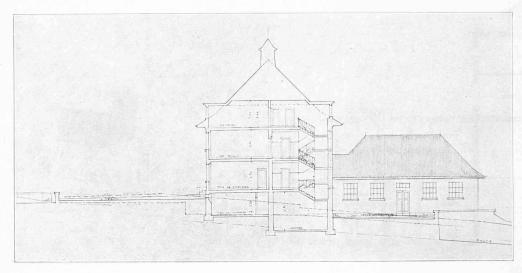
Plan de situation. — 1:1500.



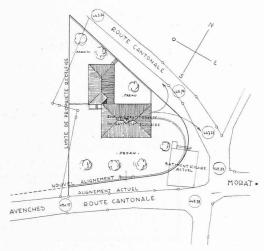


CONCOURS POUR LE COLLÈGE DE FAOUG

 1^{er} prix : projet « Orientation sud-est », de M. Job, architecte à Fribourg et à Payerne.



Coupe transversale. — 1:400.



Plan de situation. — 1:1500.

Concours pour l'étude et la construction d'un bâtiment scolaire, à Faoug.

Le programme disait : Le caractère principal du bâtiment devra être d'une très grande simplicité, en rapport avec la destination de l'édifice et le caractère des constructions du village de Faoug.

Les concurrents devront chercher à limiter les dépenses de cette construction au strict nécessaire.

Aucune classe ne devra être orientée au nord. Les dimensions d'une classe normale seront de : 10 m. de longueur et de 6,60 de largeur, hauteur 3,20 m, du plancher au plafond, l'éclairage devra être spécialement étudié avec soin et sera unilatéral (gauche) ou multilatéral (gauche et arrière). Les crochets porte-manteaux seront placés le long des parois des vestibules. Il n'y a donc pas de locaux spéciaux à prévoir à cet effet.

Il sera prévu un clocheton avec cadran pour horloge et cloche. Les concurrents devront tenir compte, pour l'étude de la composition, que le bâtiment scolaire actuel devra subsister jusqu'à la terminaison du nouveau collège.

Extrait du rapport du jury.

Le Jury s'est réuni les 20 et 21 mars à Faoug pour examiner les 51 projets déposés en temps voulu.

Sont éliminés au premier tour pour mauvaises orientations ou implantations ou qualités insuffisantes 11 projets.

Procédant à un deuxième tour éliminatoire, le Jury écarte

CONCOURS POUR LE COLLÈGE DE FAOUG

II^e prix : projet «Mur ou talus », de M. *Ch. Coigny*, architecte, à Vevey.

22 projets dont les qualités ne sont pas suffisantes pour être retenus.

Il reste en présence 19 bons projets entre autres :

Nº 20. « Orientation sud-est ». — Très bon projet. Bonne orientation et bonne implantation. Il y aurait cependant intérêt à abaisser le niveau du bâtiment principal et de la salle de gymnastique, pour diminuer la hauteur du perron de l'entrée et réduire la hauteur des sous-sols. Les W.-C. de la salle de gymnastique ne devraient pas s'ouvrir sur la salle. L'accès des pompes exigerait l'exécution d'une tranchée assez importante. Très bonnes façades, tranquilles et bien ordonnées.

Nº 1. « Mur ou talus ». — Très bon projet; plans bien étudiés, tenant compte des dénivellations du terrain. Murs de soutènement trop hauts; le sol du préau gagnerait à être abaissé. La salle de gymnastique et ses annexes sont bien placées par rapport à la configuration du terrain, cependant on peut reprocher l'entrée trop éloignée de la route principale. Bonnes façades simples et agréables, à part l'arrangement de l'entrée.

(A suivre.)

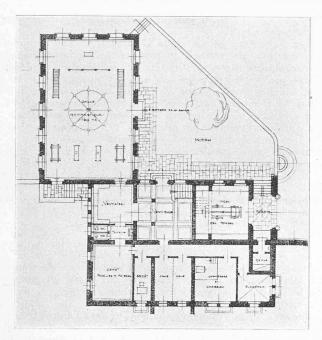
Exposition suisse d'urbanisme.

La Suisse a toujours été priée de participer aux grands congrès d'urbanisme qui, depuis 1920, ont eu lieu successivement à Londres, à Amsterdam, à New York et à Vienne. On organise régulièrement, à l'occasion de ces congrès, des expositions où notre pays est également invité à figurer.

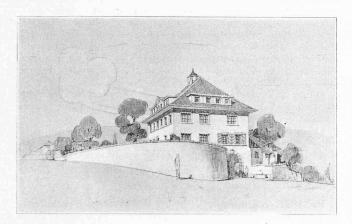
Jusqu'ici quelques documents relatifs à l'urbanisme, recueillis à la hâte, constituaient tout notre apport. Aussi a-t-on résolu de composer une collection méthodique pour les futures expositions internationales. En Suisse même, cette collection sera une précieuse source de renseignements pour nos administrations, nos techniciens, et tous ceux enfin qui s'intéressent au domaine si vaste de la construction des villes.

La Fédération des Architectes suisses ¹, avec la collaboration de plusieurs municipalités, a établi le programme de cette

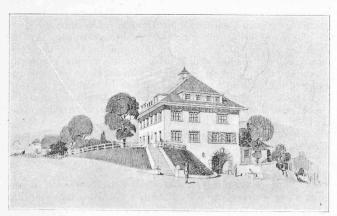
¹ Mühlebachstrasse 54, Zurich.



Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1: 400.



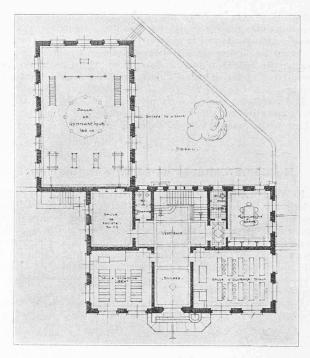
Perspective.



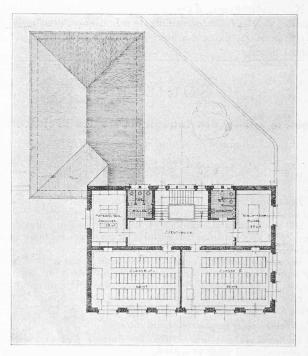
Perspective (variante).

exposition, et rassemblé les documents qui doivent y figurer. Les villes de Bâle, Berne, Bienne, Saint-Gall, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Winterthur et Zurich ont promis leur concours.

Les organisateurs ne se contenteront pas de présenter une série de projets d'embellissement, de plans d'extension et d'alignement, car ce serait en somme faire œuvre assez inutile.



Plan du rez-de-chaussée. — 1:400.



Plan du 1er étage. — 1 : 400.

CONCOURS POUR LE COLLÈGE DE FAOUG

II^{me} prix: projet « Mur ou talus », de M. Ch. Coigny, architecte, à Vevey.

Ils visent au contraire à étudier les problèmes d'urbanisme dans leurs éléments : la topographie des lieux, le régime foncier, la densité de la population, la valeur des terrains, le tracé des voies de communication.

Pour la première fois, les différentes villes présenteront tous ces éléments de façon identique, afin d'en faciliter l'étude comparative. En outre, chaque ville sera l'objet d'une exposition